

Conditions d'utilisation du contenu du cours

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



MOOC « Sons, communication & parole »

Le rythme parolier, un phénomène d'une grande complexité

Université Toulouse – Jean Jaurès
07/05/2018

Caractériser le rythme parolier est une entreprise périlleuse pour au moins trois raisons.

A) Il est délicat de donner une définition du rythme parolier se voulant exhaustive. Pour le moment, nous allons établir trois constats ;

- Le rythme parolier ne constitue que l'un des innombrables rythmes gouvernant la vie de tout individu. On distingue d'une part les rythmes biologiques : cardiaque, respiratoire, faim vs. satiété, sommeil vs. veille, etc. Les activités motrices telles que la marche ou la parole, l'activité endocrinienne et nerveuse se rattachent également à ces rythmes biologiques qui sont aussi appelés intrinsèques car ils présentent rarement ce caractère à l'état pur. Ils dépendent souvent des rythmes extérieurs ou rythmes extrinsèques, par exemple la succession des jours et des nuits, des saisons, les températures, etc. Il existe une très forte interdépendance et des rapports réciproques entre les rythmes intrinsèques et les rythmes extrinsèques ;

- La respiration est à la base de la production de la parole qui est un rythme intrinsèque: il ne se produit pas de bruit lorsque l'on expire, mais ce courant d'air devient audible dès qu'il est mis en vibration ;

- Un signal sonore continu n'est pas informatif, c'est la discontinuité qui est porteuse d'informations. Le son ne sert à la communication que s'il est découpé dans le temps, avec des temps forts et des temps faibles, des silences, et si ce découpage se reproduit de façon plus ou moins régulière.

B) Deux éléments sont à la base du rythme :

- La temporalité. Le temps est l'élément primordial du rythme. Percevoir un rythme, c'est percevoir une suite de sons d'après leur durée, leur intensité et leur hauteur, et c'est la combinaison de ces trois paramètres qui produit l'effet rythmique.

- la périodicité. Le rythme est caractérisé par le retour de temps marqués à intervalles théoriquement égaux, avec des caractéristiques plus ou moins semblables.

Le rythme est donc structuré et nous disposons de trois mots clé pour le caractériser : temporalité, périodicité et structure.

C) La complexité du rythme parolier provient :

- de sa structuration qui est compliquée, car liée à la nature de la syllabe, au débit, à des accentuations, à la mélodie ainsi qu'aux rapports des voyelles et des consonnes;

- de l'interaction de phénomènes relevant de deux niveaux : un niveau linguistique avec les éléments verbaux -lexique- et paraverbaux -prosodiques- et un niveau extralinguistique -kinésique=gestualité ; proxémique=gestion de l'espace- . Car il ne faut pas oublier que tout le corps est impliqué dans la communication et la parole, que ce soit en réception comme en production.

Dans tous les cas, le rythme parolier doit être considéré comme un phénomène linguistique.

Nous allons maintenant nous attacher à présenter certains phénomènes suprasegmentaux participant à la création du rythme de parole.